
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 26 juin 2019 à 13 h
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Charles-Hervé Aka, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Martin Coutu, Directeur d'arrondissement adjoint

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 13 h 05.

CA19 30 06 0230

ADOPTION - ORDRE DU JOUR - SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De modifier l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil, afin d'ajouter les points 20.01 et 20.02, conformément au consentement unanime reçu des membres du conseil d'arrondissement

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que modifié.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTION ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun citoyen ne s'est présenté à cette séance.

CA19 30 06 0231

**AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-PARC19-14 -
RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE BALLE AU PARC SAINTE-MARTHE**

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite à l'appel d'offres numéro RP-PARC19-14 pour le réaménagement du terrain de balle au parc Sainte-Marthe.

ADOPTÉ

20.01 1194281023

CA19 30 06 0232

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-PARC19-26 - DIVERS TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT AU PARC PASQUALE-GATTUSO

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite à l'appel d'offres numéro RP-PARC19-26 pour divers travaux de réaménagement au parc Pasquale-Gattuso.

ADOPTÉ

20.02 1194281024

CA19 30 06 0233

ADOPTION - RÈGLEMENT - NUMÉRO RCA15-30069-2

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le Règlement numéro RCA15-30069-2 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement sur l'accès à la rampe de mise à l'eau située sur la rue Notre-Dame, à l'Est de la 34e Avenue, dans le secteur de la Pointe-aux-Trembles (RCA15-30069, tel que modifié) », et ce, afin de préciser certaines dispositions d'application.

ADOPTÉ

40.01 1191528007

CA19 30 06 0234

ADOPTION - RÈGLEMENT - NUMÉRO RCA18-30086-2

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA18-30086-2 intitulé : « Règlement modifiant le règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2019) (RCA18-30086, tel que modifié) ».

ADOPTÉ

40.02 1194860004

CA19 30 06 0235

LEVÉE - SÉANCE

À 13 h 12,

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juillet 2019.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement